

Affaires courantes

tionnaires du Conseil du Trésor qui travaille à la préparation d'un nouveau projet de loi sur la réforme des pensions?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Le gouvernement estime que le processus de consultation est une facette importante du procédé de réforme des pensions dans la fonction publique. Il examine attentivement les nombreuses observations formulées par différents groupes ou en leur nom au président du Conseil du Trésor. L'association en question a déjà présenté son point de vue au ministre associé de la Défense nationale qui l'a transmis au président pour examen.

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU TROISIÈME
RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
AUTOCHTONES

Question n° 421—**M. Skelly (Comox-Alberni):**

M. Bud Neville, de la société J.F. Hickling Management Consultants Ltd., a-t-il rédigé un rapport de fond en vue de la réponse du gouvernement au troisième rapport du Comité permanent des affaires autochtones et, dans l'affirmative, M. Neville est-il un ancien employé du ministère des Affaires autochtones et, dans l'affirmative, quand a-t-il été à l'emploi du ministère?

L'hon. Thomas Edward Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): M. Bud Neville était l'expert-conseil choisi de concert avec la Société Makivik, responsable du rapport préparé par J.F. Hickling Management Consultants Ltd. en vue de la réponse du gouvernement au Troisième rapport du Comité permanent des affaires autochtones. M. Neville a été à l'emploi du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de 1957 à 1971.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, auriez-vous l'obligeance d'appeler la question n° 406 marquée d'un astérisque? Compte tenu de la longueur de la réponse, je demande qu'elle soit imprimée au hansard comme si elle avait été lue.

[Texte]

LES PERTES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES

*Question n° 406—**M. Breaugh:**

Pour chaque année de 1986 à 1989, a) combien de contribuables ont déclaré des pertes d'une société de personnes à l'égard d'investissements immobiliers, b) quel est le montant total des pertes déclarées d'une société de personnes à l'égard d'investissements immobiliers, c)

combien ont coûté au gouvernement les pertes de sociétés de personnes déclarées à l'égard d'investissements immobiliers?

L'hon. Michael Holcombe Wilson (ministre des Finances): Les données sur les pertes d'une société de personnes attribuables à des placements immobiliers ne sont pas facilement accessibles étant donné que les contribuables ne sont pas tenus d'identifier la source de telles pertes sur leurs formulaires d'impôt. Même si les états financiers et les calculs fiscaux liés à la société de personnes doivent être inclus dans la déclaration de revenus de chaque associé, Revenu Canada Impôt ne transcrit pas les sources de revenus/des pertes de sociétés de personnes. Par conséquent, il n'est pas possible de répondre à ces questions.

[Traduction]

M. Cooper: Je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

MOTION D'AJOURNEMENT (ARTICLE 52)

LES ÉTATS BALTES

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, avec l'appui de mon collègue de LaSalle—Émard, j'interviens en vertu de l'article 52 du Règlement. Je demande la permission d'ajourner la Chambre en vue de la discussion d'une question précise et importante, dont l'étude s'impose d'urgence, soit les troubles dans les États baltes.

Même si le débat au cours des prochains jours devrait porter sur la situation dans le Golfe, nous ne pouvons négliger la gravité des récents événements survenus dans les États baltes et leurs conséquences sur la paix mondiale.

Ma demande découle de la nécessité de connaître la réponse du Canada à la recommandation tendant à renvoyer la question au Conseil de sécurité des Nations Unies et à l'étudier dans le cadre d'une conférence mondiale d'urgence ou de toute autre tribune appropriée.

M. David Kilgour (Edmonton—Sud-Ouest): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député de Parkdale—High Park. Deux ou trois autres points importants sont à signaler.

Sept Canadiens sont en Lituanie, six en Lettonie et deux en Estonie.